

PUBLIÉ LE 30/11/2022 - MIS À JOUR LE 21/11/2024

# Décision n° 2022- 168 du 24/11/2022 - Nomination auprès du Comité scientifique temporaire "Suivi des évolutions e-FIT"

DÉCISIONS INSTITUTIONNELLES - INSTANCES : CRÉATIONS ET NOMINATIONS

**La Directrice générale de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ;**

**VU** le Code de la santé publique et notamment les articles L.1451-1 à L.1451-4, L.1452-1 à L.1452-3, L.1454-2, L.5311-1, L.5311-2, L.5323-4, L.5324-1 et R.5322-14 ;

**VU** la décision DG n° 2020 - 67 du 22 juillet 2020 modifiée portant création d'un Comité scientifique temporaire « Suivi des évolutions e-FIT» à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ;

**VU** la décision DG n° 2020 - 68 du 22 juillet 2020 portant nomination auprès d'un Comité scientifique temporaire « Suivi des évolutions e-FIT» à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ;

## **DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Est nommée membre du Comité scientifique temporaire « Suivi des évolutions e-FIT» pour la durée du mandat restant à courir :

**Madame POUCHOL (Elodie) en remplacement de Madame HUET (Julie).**

**Article 2** : La Directrice de la surveillance est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site Internet de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Fait le 24 novembre 2022

Caroline SEMAILLE  
Directrice adjointe générale chargée des opérations